

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No: R-4169-2021, phase 2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR S.E.C.

et
HYDRO-QUÉBEC

Demanderesses

et

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ

et

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE
DU QUÉBEC

Intervenants

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE PAUL PAQUIN
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'Énergie)

Je, soussigné, Paul Paquin, domicilié au 1685, rue Séguin à Brossard, district judiciaire de Longueuil, province de Québec, J4X 1K9, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par l'AQCIE-CFIQ dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, à la rédaction du mémoire C-AQCIE-CIFQ-0048 ainsi qu'à la rédaction de la réponse à la demande de renseignements n° 2 de la Régie C-AQCIE-CIFQ-0050;
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :

Paul Paquin

Paul Paquin

Affirmé solennellement devant moi
par visioconférence, ce 24 mars 2023

Isabelle Martin

Isabelle Martin
Commissaire à l'assermentation
Tous les districts judiciaires du Québec

